

PORTANT ATTRIBUTION D'UNE AIDE INDIVIDUELLE
LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

Vu le Code de l'Education,

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, adoptés par délibération du 7 octobre 2016,

Vu l'élection de Monsieur Mathias BERNARD, en date du 16 décembre 2016, à la Présidence de l'Université Clermont Auvergne,

Vu la délibération n°2019-10-25-11 du Conseil d'Administration de l'Université Clermont Auvergne du 25 octobre 2019 donnant délégation au Président pour l'attribution des prix de concours, des bourses à la mobilité et toute aide individuelle, dans la limite des crédits alloués à ces dispositifs ;

Vu la convention « DVU_2020-030_DVU-CROUS_aide étudiants fragilité numérique Covid-19 »,

Vu la délibération du n°2020-04-17 du Conseil d'Administration à distance de l'Université Clermont Auvergne du 17 avril 2020 portant aide financière aux étudiants en contexte de confinement lié à la pandémie de Covid-19,

Vu la décision de la commission d'attribution de l'aide réunie le 28 mai 2020,

ARRETE

Article 1 :

Le Président de l'Université Clermont Auvergne accorde une aide de **20.710,00 €** aux étudiants en situation de fragilité numérique selon la répartition figurant dans le tableau ci-joint.

La somme sera prélevée sur l'éOTP *DU98FSDI* du budget de la Direction de la Vie Universitaire.

Article 2 :

Le Directeur Général des Services et l'Agent Comptable de l'Université Clermont Auvergne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand, le 29/05/2020

Le Président
Mathias BERNARD



- Transmis au contrôle de légalité le 29/05/2020

- Publié le 29/05/2020

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.

CVEC-FSDIE social - pandémie - demandes d'aide-fragilité numérique
 La commission, en sa sixième séance du 28/05/2020, décide d'attribuer les aides suivantes :

REMBOURSEMENTS PAR LA DVU SUR FONDS CVEC													
n°	nom	prénom	composante	aide achat PC	aide paiement connexion	prix PC	enseigne	mensualité forfait connexion	montant connexion forfait 3 mois	opérateur	montant à rembourser pour achat PC (80 % du coût du PC dans la limite de 500,00 €)	montant à rembourser pour forfait connexion (max 60,00 €)	remarques
1			PACES	X		474,05 €	E.LECLERC				379,24 €		
2			EUPI	X		418,89 €	Boulangier				335,11 €		inclut le prix de la souris et de l'enceinte connectée
3			Ecole d'Economie	X		479,23 €	Huawei				383,38 €		
4			SPLS	X		546,98 €	CDiscount				437,58 €		
5			UFR LCSH	X		490,99 €	Trade Discount				392,79 €		
6			Polytech	X		699,00 €	CDiscount				500,00 €		
7			IUT 15	X		599,99 €	Darty				479,99 €		
8			Ecole d'Economie	X		386,99 €	Chuwi Direct				309,59 €		
9			Ecole d'Economie	X		499,99 €	FNAC				399,99 €		
10			Ecole d'Economie	X		499,99 €	FNAC				399,99 €		
11			OPGC	X		479,00 €	Okamac				383,20 €		
12			OPGC	X		549,00 €	E.LECLERC				439,20 €		
13			EUPI	X		748,99 €	Cdiscount				500,00 €		
14			Ecole d'Economie	X		1 107,74 €	DELL				500,00 €		
15			IUT 63	X		599,90 €	Boulangier				479,92 €		
TOTAUX						8 580,73 €		0,00 €	0,00 €		6 320,00 €	0,00 €	

AVANCES PAR LA DVU SUR FONDS CVEC									
n°	nom	prénom	composante	aide achat PC	aide paiement connexion	boursier	avance pour achat PC (560,00 € si boursier 450,00 € si non boursier)	avance pour forfait connexion (60,00 €)	remarques
1			Polytech	X			450,00 €		
2			Ecole d'Economie	X			450,00 €		
3			UFR Mathématiques	X			450,00 €		
4			Ecole d'Economie	X			450,00 €		
5			Ecole d'Economie	X			450,00 €		
6			Ecole de Médecine	X			450,00 €		
7			Ecole d'Economie	X			450,00 €		
8			EUPI	X			450,00 €		
9			EUPI	X		oui	560,00 €		
10			EUPI	X			450,00 €		
11			UFR LCC	X			450,00 €		
12			UFR Pharmacie	X			450,00 €		
13			Ecole d'Economie	X			450,00 €		
14			UFR STAPS	X			450,00 €		
15			Ecole d'Economie	X		oui	560,00 €		
16			EUPI	X			450,00 €		
17			Ecole de Droit	X			450,00 €		
18			Ecole d'Economie	X			450,00 €		
19			UFR LCSH	X			450,00 €		
20			Ecole de Droit	X			450,00 €		
21			Ecole d'Economie	X			450,00 €		
22			Ecole d'Economie	X			450,00 €		
23			Ecole de Droit	X		oui	560,00 €		
24			Ecole de Droit	X			450,00 €		
25			UFR LCSH	X			450,00 €		
26			UFR Biologie	X			450,00 €		
27			OPGC	X			450,00 €		
28			IUT 63	X		oui	560,00 €		
29			SPLS	X			450,00 €		
30			EUPI	X			450,00 €		
31			EUPI	X			450,00 €		
TOTAUX							14 390,00 €	0,00 €	

			TOTAL PC	TOTAL forfait	TOTAL PC+forfait
BUDGET DISPONIBLE	279 331,74 €	= budget CVEC-FSDIE Social avant le confinement + 300.000,00 € (décision CA) - versements CROUS convention CVEC (50.000,00 € + 6.500,00 € + 6.100,00 €) - attributions commissions 1, 2, 3, 4 et 5 - attribution DRIF commission 1	20 710,00 €	0,00 €	20 710,00 €
RELIQUAT					258 621,74 €

Fait à Clermont-Ferrand, le 28/05/2020,
 Pour le Président de l'Université Clermont Auvergne,
 Le Directeur Général des Services
 Monsieur François PAQUIS